

Le gouvernement de Vienne constata avec peine ces tendances et les combattit vigoureusement à Rome. Les négociations furent laborieuses. Mais, d'autre part, les efforts de l'Autriche se heurtèrent à la bienveillance que le pape Pie X témoignait à la vaillante nation serbe, et, d'autre part, le cardinal Merry del Val s'employa avec une courageuse persévérance à traiter une affaire qu'il considérait comme très utile au bien de l'Eglise.

Le concordat fut signé le 24 juin 1914, dans le cabinet du cardinal secrétaire d'Etat, au Vatican. Le cardinal Merry del Val était assisté de Mgr Pacelli et de Mgr Canali. Le gouvernement serbe était représenté par le docteur Vesnitch, assisté d'un député à la diète de Dalmatie et du chanoine Cardon, curé de Taggia. D'après les conventions acceptées par les signataires du concordat, Belgrade devint le siège d'un archevêché et la métropole religieuse de la Serbie, tandis que Uskub redescend au simple rang d'évêché suffragant de Belgrade. L'Eglise romaine catholique a le droit d'acquérir, de posséder et d'administrer ses biens propres.

La nation serbe parut heureuse de cet accord officiel avec Rome et les catholiques gardent l'espoir qu'après la guerre la religion romaine verra accroître son influence et son action sociale dans la Serbe victorieuse et agrandie.

RETRAITE FERMÉE

Du jeudi 26 août, au lundi 30 août, une retraite fermée pour MM. les médecins et pharmaciens, aura lieu à la Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe. Le premier exercice a lieu à 8 heures du soir, le jeudi, 26 août. Pour informations, s'adresser au Père Archambeault, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe.